

COURS DE RADIOPROTECTION POUR LES MEDECINS NUCLÉAIRES – FMH – MODULE II (MA3)

DURÉE

4 jours de 8h30 à 16h30

LIEUX

IRA, Rue du Grand-Pré 1, Lausanne
CHUV, Rue du Bugnon 21, Lausanne

FRAIS DE PARTICIPATION

CHF 1'840.-

Repas non compris dans la finance
d'inscription.

CHF 150.- Examen de rattrapage

PUBLIC CIBLE

Médecins.

LANGUES

Anglais (cours)

Français ou Allemand (examen)

PRÉREQUIS

Avoir satisfait aux exigences du
module I.

REMARQUE

L'IRA organise uniquement le
module II. Pour les autres modules,
contacter l'OFSP.

ATTESTATION DELIVREE

Certificat d'experts en
radioprotection pour la médecine
nucléaire.

CONTACT

Institut de radiophysique
+41 21 314 82 41
lra.cours@chuv.ch

OBJECTIF

Développer les compétences nécessaires pour exercer la
fonction d'expert en radioprotection pour les applications
suivantes :

- Prescription d'applications radiologiques ;
- Justification, utilisation et évaluation d'applications
diagnostiques et thérapeutiques avec des sources
radioactives non scellées en médecine nucléaire.

CONTENU

Tâches et devoirs de l'expert

Législation en radioprotection

Principe de mesure des radiations

Choix et utilisation des instruments de mesure

Principes de la radioprotection

Utilisation des matières radioactives

Secteurs et méthodes de travail

Surveillance de l'exposition externe/interne

Gestion des déchets radioactifs

Contrôle qualité en médecine nucléaire

Enregistrement des produits radiopharmaceutiques

EVALUATION

Examen oral *Evaluation conjointe IRA/OFSP*